



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

55-581-02 Vidékfejlesztési szaktechnikus

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Technicien en développement rural
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- Appliquer des technologies écologiques;
- Favoriser une activité agricole durable;
- Appliquer les normes nationales et européennes;
- Organiser des programmes culturels et professionnels;
- Effectuer le travail dans le domaine de l'aménagement du territoire et de marketing;
- Coopérer avec les organismes d'aménagement du territoire;
- Exercer une activité lucrative en milieu rural en dehors de la exploitation agricole;
- Effectuer une petite production alimentaire et traitement de produit;
- Cultiver des plantes aromatiques et médicinales, des variétés caractéristiques de la région donnée;
- Vendre des produits locaux;
- Exercer une activité touristique rurale;
- Participer au développement du tourisme régional;
- Cultiver des plantes énergétiques, produire de la biomasse;
- Préparer des appels d'offres dans le domaine de l'aménagement du territoire;
- Tenir le contact avec des agriculteurs;
- S'accorder avec des autorités compétentes.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3139 D'autre sorte de technicien, inclassable dans une autre catégorie
3131 Technicien agricole

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministère du développement rural</p>														
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 55 Qualification additionnelle complétant la qualification professionnelle de niveau avancé, basé principalement sur la qualification professionnelle ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être obtenu dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p>Code ISCED2011:</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie:</p> <p>Niveau du CEC:</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>														
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2021.07.21</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Épreuve orale</td> <td style="width: 50%;">Connaissances en développement rural</td> <td style="width: 12.5%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 12.5%; text-align: center;">40.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Épreuves concernant l'activité lucrative alternative Préparation des subventions, des appels d'offres</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">60.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>			Épreuve orale	Connaissances en développement rural	5	40.00	Épreuve pratique	Épreuves concernant l'activité lucrative alternative Préparation des subventions, des appels d'offres	5	60.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve orale	Connaissances en développement rural	5	40.00												
Épreuve pratique	Épreuves concernant l'activité lucrative alternative Préparation des subventions, des appels d'offres	5	60.00												
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5													
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>dans l'enseignement secondaire</p>	<p>Accords internationaux</p>														
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>															
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Exigence professionnelle et d'examen établie par l'Arrêté n° 41/2013 (V. 28.) du Ministère du développement rural.</p>															

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		1 an
Niveau d'entrée requis: - 54 621 02 Technicien agricole		
Modules d'exigences professionnelles: 11065-12 Développement rural durable 11066-12 Aménagement du territoire 11067-12 Activité lucrative alternative 11068-12 Subventions, appels d'offres		
Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.		
Centre national de référence– NSZFH – http://nrk.nive.hu		
Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2021.07.21		CACHET